

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL POUR L'INVESTISSEMENT

## Communiqué de presse



## Financement de 4 projets d'expérimentations suite à l'arrêt de la SATT « Grand centre »

Paris, le 23 avril 2019 – Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, et Guillaume Boudy, secrétaire général pour l'investissement, annoncent les décisions de financement de 4 projets d'expérimentations suite à l'arrêt de la SATT « Grand Centre », pour un montant total de 4 250 000 €.

A l'automne 2016, les conclusions de l'évaluation réalisée par un cabinet d'audit indépendant ont pointé les résultats insuffisants de la Société d'accélération du transfert de technologie (SATT) « Grand Centre ».

Compte tenu du potentiel de la R&D et du transfert de technologies sur le périmètre couvert par la SATT Grand Centre, il est apparu qu'un soutien à la valorisation devait y être maintenu mais selon un ou des modèles différents de celui de la SATT.

Il a donc été demandé en février 2018 aux établissements actionnaires de la SATT « Grand Centre » de proposer, dans un délai d'un an, des projets visant à renforcer le transfert de technologies et la valorisation de la recherche sur des nouveaux périmètres d'intervention en prenant en considération les spécificités locales en matière d'innovation.

Quatre dossiers ont été déposés auprès de l'Agence nationale de la recherche (ANR). Ces projets ont été évalués par des experts indépendants qui ont remis leurs rapports de décembre 2018 à janvier 2019. Sur la base de cette instruction, l'Etat a décidé leur financement par le Fonds national de valorisation pour un total de 4 250 000 €, assorti de recommandations :

- 1 000 000 € maximum pour une durée d'un an concernant le projet « Agence Alienor Aquitaine » sur le périmètre de Poitiers et de Limoges porté par l'université confédérale Léonard de Vinci en partenariat avec l'université de Limoges, l'université de Poitiers, l'ISAE-ENSMA, le CNRS et la Technopole Grand Poitiers;
- 750 000 € maximum pour une durée d'un an concernant le projet « Clermont Auvergne Innovation » sur le périmètre de Clermont-Ferrand porté par l'université Clermont Auvergne, Sigma Clermont, Vetagro Sup et l'IRSTEA;

- 1 000 000 € maximum pour une durée d'un an concernant le projet « C-Valo » sur le périmètre de Tours et d'Orléans porté par l'université de Tours en partenariat avec l'université d'Orléans, l'INSA Centre Val de Loire, le CNRS, l'INSERM, le CEA, l'INRA, l'IRSTEA, le BRGM, le CHRU de Tours, la région Centre – Val de Loire et la métropole de Tours ;
- 1 500 000 € maximum pour une durée de trois ans concernant le projet de collaboration entre la SATT « Aquitaine Science Transfert » et l'université de La Rochelle.

## Contacts presse:

Ministère de l'Economie et des Finances 01 53 18 41 13 presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 01 55 55 84 24 secretariat.communication@recherche.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement 01 42 75 64 58 <u>vincent.deshayes@pm.gouv.fr</u>